

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société

« **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM S.A** »  
s'est réunie le 26 juin 2023 à 10 heures au siège social de la  
CTM.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les  
comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos  
le 31 décembre 2022.

Ainsi elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été  
soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris  
acte de la proposition du Conseil d'Administration, décide la  
distribution d'un **dividende de 25 (vingt-cinq) Dirhams  
par action**, au titre de l'exercice 2022, qui sera mis en  
paiement à partir du 25 septembre 2023, auprès de BANK  
OF AFRICA.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels  
qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion  
du 27 mars 2023 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de  
la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,  
ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, n'ont  
subi aucune modification.